

Nouvel appel à la mise en place d'une commission
électorale indépendante

La CLTD toujours obsédée par les élections

Page 3

Colère citoyenne

Des riverains ferment la base vie d'une entreprise chinoise

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3546 - Jeudi 23 avril 2015 - Prix : 10 DA

Embuscade tendue par un détachement de l'ANP

Trois terroristes abattus à Hammam Righa

Page 24



Sommet extraordinaire aujourd'hui à Bruxelles

La hargha, fléau plus mortel que les guerres ?

Page 4

Bilan globalement positif

Par Mohamed Habili

Les opposants, au nombre desquels certains journaux ne sont ni les moins actifs ni les moins acerbes, se sont saisis de l'occasion de l'expiration d'une année du mandat présidentiel en cours pour dresser un bilan éminemment catastrophique, non seulement d'ailleurs de la seule année écoulée, mais de l'ensemble de la présidence de Bouteflika. D'un parti se réclamant de l'opposition, ce qui ne veut pas toujours dire qu'il mérite le titre d'opposant, on peut comprendre qu'il fasse dans le manichéisme bête et méchant dès lors qu'il s'agit de juger les actes d'un adversaire aux responsabilités, son but étant justement de l'en dépouiller pour se les faire attribuer. Mais qu'un journal fasse de même, et même en l'espèce, avec encore plus de rage et d'acrimonie, on ne peut que s'étonner d'une partialité aussi marquée, revendiquée faudrait-il plutôt dire, dans une profession qui au contraire exige d'être exercée avec le souci constant de l'objectivité, ce qui implique d'abord et avant tout la prise de distance par rapport à la matière traitée, mais aussi par rapport à ceux qui font l'événement. La tâche des journaux est de rapporter ce dernier non de chercher à le créer, ou à lui tordre le cou. Ethique et professionnalisation vont de pair. Plus un média ou un journaliste pris isolément est exigeant en matière d'éthique, plus il est professionnel, et plus il a de chance d'être écouté.

Suite en page 3

Produits alimentaires

La subvention à l'origine de la surconsommation ?

● Crédit à la consommation, ce qui est à savoir...



Abdelwahab Ziani a appelé, dans ce sens, à revoir la façon dont est appliquée la politique de subvention, «à l'origine, déclare-t-il, d'une surconsommation de produits alimentaires». A ce titre, il cite l'exemple du sucre, dont l'Algérien consommerait environ 25 à 28 kg/an contre 14 en moyenne à l'étranger, du lait ou bien encore des céréales qui atteignent des sommets. Selon lui, ces subventions devraient d'abord profiter aux couches les plus démunies en Algérie alors qu'elles bénéficient, pour une bonne partie, aux réseaux de contrebande qui les exportent en grosses quantités vers les pays limitrophes. Lire pages 2 et 5

Près de 600 postes pour l'Education ouverts à Tizi Ouzou

Dépôt de dossiers dans six centres à partir de ce jeudi

Page 24

Projection de «Africa 815» à Oran

L'espagnole Pilar Monsell appelle à plus d'échanges culturels

Page 13

Produits alimentaires

La subvention à l'origine de la surconsommation ?

■ Abdelwahab Ziani a appelé, dans ce sens, à revoir la façon dont est appliquée la politique de subvention, «à l'origine, déclare-t-il, d'une surconsommation de produits alimentaires». A ce titre, il cite l'exemple du sucre, dont l'Algérien consommerait environ 25 à 28 kg/an contre 14 en moyenne à l'étranger, du lait ou bien encore des céréales qui atteignent des sommets. Selon lui, ces subventions devraient d'abord profiter aux couches les plus démunies en Algérie alors qu'elles bénéficient, pour une bonne partie, aux réseaux de contrebande qui les exportent en grosses quantités vers les pays limitrophes.

Par Meriem Benchaouia

La politique de subvention des produits de première nécessité est responsable de la surconsommation en Algérie, c'est ce qu'a affirmé, hier, le président de la Fédération de l'agroalimentaire, lors de son passage sur les ondes de la Radio nationale. Abdelwahab Ziani a appelé, dans ce sens, à revoir la façon dont est appliquée la politique de subvention, «à l'origine, déclare-t-il, d'une surconsommation de produits alimentaires». A ce titre, il cite l'exemple du sucre, dont l'Algérien consommerait environ 25 à 28 kg/an contre 14 en moyenne à l'étranger, du lait ou bien encore des céréales qui atteignent des sommets. Selon lui, ces subventions devraient d'abord profiter aux couches les plus démunies en Algérie alors



Abdelwahab Ziani

qu'elles bénéficient, pour une bonne partie, aux réseaux de contrebande qui les exportent en grosses quantités vers les pays limitrophes. «On ne peut pas subventionner tout le monde, cela équivaudrait à le faire pour nos voisins», considère-t-il par ailleurs. D'autre part, Ziani a révélé que certaines productions algériennes n'arrivent pas à s'imposer dans le pays, en raison de la concurrence «déloyale» de lobbies étrangers qui font en sorte de soutenir les prix des produits qu'ils commercialisent. «Il faudrait revoir la politique de subvention telle qu'elle est actuellement appliquée. Il est anormal

qu'elle profite, aussi, aux personnes nanties et que, par ailleurs, elle fasse l'objet d'une contrebande qui équivaut à subventionner des habitants de pays limitrophes», s'insurge Abdelwahab Ziani

Pour Ziani, il s'avère vital pour l'Algérie de reconquérir les 75%

des parts de marché de diverses productions qu'elle détenait par le passé. «Nous avons perdu de nombreuses usines, des profes-

sionnels et, en même temps, des centaines de milliers d'emplois». Pour illustrer ses propos il a cité l'exemple du désmembrant du secteur de production du

concentré de tomate «lequel, dit-il, s'est traduit par la perte de quelque 350 000 emplois». Indiquant que l'Algérie importe et consommerait pour quelque 12 milliards de dollars/an de produits alimentaires, le président de la Fédération de l'agroalimentaire invite à renverser cette tendance «en commençant par normaliser nos habitudes de consommation». Il propose, à cet effet, d'élaborer une liste de produits importés, de les comparer avec des vis-à-vis nationaux «et quand ils sont de qualité égale, d'imposer leur consommation dans le pays». Il propose, aussi, de distinguer clairement les importateurs de mêmes articles «afin de mieux réguler le marché». «Consommer algérien n'est pas un leurre. Nous sommes même en situation de saturation pour des productions agricoles en particulier», a-t-il ajouté. Commentant l'annonce de licences d'importation pour certaines productions, Ziani la qualifie de «survie économique», à laquelle, rappelle-t-il, le patronat a apporté son soutien. De même que de réguler l'entrée de produits «dont on ne sait qui les importe», l'intervenant abonde en faveur de l'introduction de licences d'exportations de certains produits phares demandés par l'industrie nationale, tels que les métaux ferreux et non ferreux de récupération ou les cuirs et peaux.

M. B.

Un taux estimé à plus de 4% en mars Rythme d'inflation en hausse

L'OFFICE NATIONAL des statistiques (ONS) vient de déclarer que le rythme d'inflation annuel en Algérie a augmenté à 4.1% au mois de mars 2015, tandis que le mois février de la même année était à 3.7%. Pour l'année 2014, le rythme d'inflation s'était arrêté à 2% au mois de mars. Le facteur des cours à la consommation qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation a constaté une augmentation annuelle de 5.5% en mars dernier, contre 5.6 en février 2015. Ce constat de variation peut avoir comme cause une évolution de 7.25% des biens alimentaires. La variation a également eu lieu en raison d'une croissance de 0.9% des prix des produits alimentaires. De son côté, l'augmentation des prix des biens alimentaires peut s'expliquer par rapport à la hausse des prix de la pomme de terre (8.24%), poissons frais (5.6%) et la viande de mouton (1.34%). Pour la viande blanche telle que le poulet, l'office a souligné une chute des prix au mois de mars (-12.5%), les œufs (-6.1%) et les fruits frais (-12%). Le taux d'inflation en Algérie a été estimé durant l'année 2014 à 2.9% contre 3.3% en 2013. Les prévisions de la loi de finances 2015 estiment un taux de 3%.

Hani T./APS



Colère citoyenne

Des riverains ferment la base vie d'une entreprise chinoise

Des habitants du village Ibouassène, relevant de la municipalité de Oued-Ghir, ont fermé hier la base vie de l'entreprise chinoise chargée de la réalisation d'importants projets en faveur de la wilaya de Béjaïa, dont celui de la pénétrante autoroutière. Ils ont également fermé le chemin du village qu'empruntent les engins de l'entreprise, exigeant de parler aux autorités, notamment au P/APC ou au wali, afin de trouver des solutions aux désagréments causés par cette entreprise aux riverains. En effet, les travaux ont engendré la rupture de la conduite d'eau potable, conduisant à une importante fuite d'eau qui incommoda les passants, notamment les écoliers, le déversement des eaux usées de la base vie dans un ravin à proximité de leurs maisons et les allées et venues incessants des engins dont les conducteurs ne respectent pas la vitesse exigée par le code de la route en milieu urbain. Les habitants ont dénoncé, sur radio

Soummam, la légèreté avec laquelle a été traitée cette affaire par les responsables concernés avec qui ils ont pris contact dernièrement. Le maire de Oued-Ghir, contacté hier, nous dira que «le problème est pris en charge». Il a affirmé avoir pris contact avec les riverains qui ont été convaincus de rentrer chez eux et que «l'affaire sera prise en main par ses soins».

Les habitants de Taourirt Ighil réclament «l'annulation des PCD 2015»

Des dizaines d'habitants du village Tizi L'korne de la commune de Taourirt Ighil se sont rassemblés hier devant le siège de la daïra d'Adekak pour exiger l'annulation de la répartition des projets inscrits dans le cadre des PCD 2015 et la relance de plusieurs projets d'infrastructures de base comme le groupe scolaire dont les travaux entamés en 2009

traînent encore, la mise en service de la salle de soins réalisée en 2013 par la poursuite des travaux, notamment la réalisation d'une clôture et autres finitions de cette infrastructure ainsi que sa dotation en équipements nécessaires. Des projets de nature à améliorer leur quotidien, disent-ils. Les mécontents estiment que leur village de 1 800 âmes a été «exclu» cette année après la répartition des PCD. Pour un responsable de l'APC qui a demandé à garder l'anonymat, «deux projets, notamment le bétonnage des ruelles, achèvement et équipement de la salle de soins ont été programmés cette année pour ce village qui a eu sa part de projets comme tous les hameaux de la municipalité». Cependant, il dira que «le mouvement associatif a été associé dans la répartition des PCD mais les élus de ce village n'ont pas voulu signer le programme élaboré dans ce sens. Ils ont juste signé le bulletin de présence à la réunion».

Hocine C.

Nouvel appel à la mise en place d'une commission électorale indépendante.

La CLTD toujours obsédée par les élections

■ Le secrétaire général du mouvement Ennahdha, Mohamed Dhouibi, a défendu l'appel à la mise en place d'une instance indépendante pour superviser les élections, affirmant qu'une telle instance devrait «assurer la gestion du processus électoral depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats définitifs».

Par Nacera Chennafi

En l'absence d'un consensus sur son initiative portant sur la consécration d'une période de transition en Algérie, la Coordination pour les libertés et la transition démocratique «CLTD» continue ses conférences thématiques. Cette fois, l'instance de coordination de la CLTD a évoqué les élections en défendant la mise en place d'une instance indépendante pour superviser les futures élections en Algérie. Dans ce cadre, le secrétaire général du mouvement Ennahdha, Mohamed Dhouibi, a défendu l'appel à la mise en place d'une instance indépendante pour superviser les élections, affirmant qu'une telle instance devrait «assurer la gestion du processus électoral depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats définitifs». En l'absence de son président, Mohcene Belabes, c'est Hakim Saheb, membre du bureau national du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), qui affirmera l'appui de son parti pour la création d'une instance indépendante pour superviser les élections avec des prérogatives bien claires. Pour sa part, Soufiane Djilali a délégué Sofiane Sakhrî comme représentant de son parti Jil Jadid. Ce dernier a insisté sur l'introduction de cette instance dans la Constitution dont

Ph/D. R.



Le secrétaire général du mouvement Ennahdha, Mohamed Dhouibi

la révision est prévue prochainement, alors que ce parti s'était prononcé contre le processus de la révision du texte fondamental de la République. Le président du parti El-Adala ou le Front de la justice et le développement (FJD), Abdellah Djaballah, n'était pas présent également à cette conférence thématique de la CLTD, et c'est le représentant du parti, le député Lakhdar Ben Khelaf, qui a pris la parole sur le sujet. A ce propos, il a indiqué que des élections libres et transparentes doivent passer par la création d'une instance indépendante de gestion du processus électoral (élections locales, législatives ou présidentielles). Enfin, l'ancien Chef du gouver-

nement, Ahmed Benbitour, a évoqué ce qu'il a qualifié de changement pacifique à travers la préservation «du territoire et de la souveraineté nationale, outre la réalisation d'un développement global». Il est à rappeler que la revendication portant mise en place d'une commission électorale indépendante n'est pas nouvelle, sachant que les membres de la CLTD avaient même appelé à des élections anticipées de tous les processus électoraux. Pour rappel, les partisans d'une «transition démocratique» en Algérie ont mené quelques campagnes «timides» au niveau de certaines wilayas du pays pour expliquer leur initiative politique. La Coordination

nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) avait boycotté les consultations relatives à la révision de la Constitution. Elle rejette aussi l'initiative du Front des forces socialistes portant reconstruction d'un consensus national qui regroupera le pouvoir et l'opposition. Une initiative qui peine aussi à convaincre et à se concrétiser. Il faut savoir que du côté du pouvoir aucune annonce n'a été faite concernant la suite du processus de la révision de la Constitution engagée en juin dernier, dont les consultations avec les différents partenaires qui se sont rendus à la Présidence ont pris fin le 9 juillet dernier. N. C.

En prévision du 10^e congrès

Le FLN entend favoriser l'adhésion des jeunes

La nécessité de favoriser l'adhésion des jeunes au parti afin d'assurer une forte participation au 10^e congrès du parti a été soulignée mercredi à Alger par le membre du bureau politique du parti du Front de libération nationale (FLN), chargé de la jeunesse et des étudiants, Abdelkader Zahali. Lors d'une conférence sur «La jeunesse et la vie politique», Zahali a indiqué que la direction du parti «insiste sur l'adhésion des jeunes afin d'assurer la continuité entre des générations

d'autant plus que le 10^e congrès du parti sera placé sous le thème «Renouveau et rajeunissement». Il a souligné que cette volonté d'encourager l'adhésion des jeunes «émane d'une profonde conviction que cette frange représente l'avenir du pays et ne doit pas être marginalisée ou exclue». Il a également appelé les jeunes «à participer activement à la vie politique et à gravir les échelons de responsabilité au sein du parti». Concernant le 10^e congrès, Zahali a estimé

que ce rendez-vous sera «le congrès de la base», appelant à «barrer la route devant tous ceux qui veulent remettre en cause la légitimité du secrétaire général élu». S'agissant de la révision constitutionnelle, le membre du bureau politique du FLN a affirmé que le président de la République «est seul habilité à décider de soumettre le projet de révision de la Constitution au Parlement ou à référendum». O. Y.

Signature de l'accord de paix au Mali le 15 mai à Bamako

Lamamra «convaincu» de la présence de la plupart des parties

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est dit mercredi «convaincu» que la plupart des parties maliennes seront présentes le 15 mai prochain à Bamako pour la signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali. «Le processus d'Alger (pour le règlement de la crise malienne) sera couronné par la signature de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali et, à ce titre, on espère et on est convaincu que la plupart des parties maliennes seront pré-

sentes à la signature le 15 mai à Bamako», a indiqué Lamamra lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, José Antonio Meade Kuribrena, en visite en Algérie. A une question relative à une éventuelle abstention de certaines parties maliennes à la signature de cet accord, le chef de la diplomatie algérienne a estimé qu'il y a au nord du Mali et dans le reste du territoire de ce pays des parties animées de bonnes intentions et

déterminées à sortir (le Mali) définitivement de la crise. «Cela nous laisse convaincus que le processus initié par l'Algérie sera couronné de succès», a-t-il déclaré, faisant observer qu'il n'y a pas lieu d'être pessimiste mais plutôt optimiste en restant mobilisés, avec la communauté internationale, pour aider ce pays à appliquer l'accord au profit des populations (maliennes) qui aspirent à un avenir meilleur. «Le plus important c'est la signature du document d'autant plus qu'il y

a des aspirations et des espoirs qui entourent l'accord», a ajouté le chef de la diplomatie algérienne. Les parties maliennes avaient paraphé l'accord de paix et de réconciliation, le 1^{er} mars dernier à Alger, après cinq rounds de négociation, rappelle-t-on. La médiation internationale au dialogue malien, conduite par l'Algérie, avait invité toutes les parties à signer l'accord de paix et de réconciliation au Mali à l'occasion d'une cérémonie le 15 mai prochain à Bamako. Kamel L.

LA QUESTION DU JOUR

Bilan globalement positif

Suite de la page une

Bien entendu, il n'est donné à personne d'être parfait sous les deux rapports, mais à l'impossible nul n'est tenu. Il suffit dans la pratique de montrer son respect des règles de la profession, sous ces deux espèces, en même temps que celui des personnes, pour que le public s'en rende compte et vous juge sinon tout à fait favorablement, du moins avec moins de sévérité qu'à l'accoutumée. Ils préchent dans le désert, et même contre eux-mêmes, ceux qui veulent faire croire que le pays traverse la pire des périodes de son histoire récente. Les Algériens ne sont sans doute pas béatement contents de leur sort, ni non plus aussi bêtes que semblent le croire quelques journaux, qui s'imaginent pouvoir leur faire avaler toutes les couleuvres qu'ils veulent, mais à l'évidence ce ne sont pas à l'heure qu'il fait les motifs de satisfaction qui manquent à la majorité d'entre eux. Dans une partie du monde particulièrement troublée, ils jouissent d'une stabilité politique à peu près à toute épreuve. Cette stabilité n'est certes pas l'œuvre d'un seul homme, d'autant moins d'ailleurs qu'elle vient à la suite d'une période terrible, mais force est de reconnaître qu'elle s'est beaucoup consolidée lors de ces dernières années. S'il devait s'en aller aujourd'hui et ne pas sur le terme de son quatrième mandat, Bouteflika laisserait le pays en bien meilleur état que celui dans lequel il l'a trouvé, même si en 1999 le pays avait déjà vaincu le terrorisme et était en train de se redresser. Quand il n'y aurait que cela de positif dans son bilan, il faudrait encore admettre que celui-ci l'est globalement. Or il n'y a pas que la stabilité politique à porter à l'actif du pouvoir actuel dans son ensemble, il y a aussi son corollaire économique, c'est-à-dire le fait que les conditions matérielles des Algériens se sont améliorées au cours de ces 16 dernières années. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à redire à cela, et notamment que le pays aurait beaucoup mieux au plan économique s'il avait choisi un autre mode de croissance que celui qui a été mis en œuvre. Mais cela est affaire de vision économique et de conviction idéologique. Il est bien évident qu'un président socialiste aurait opté pour une politique économique différente. N'empêche, tout comme le président en exercice il aurait désendetté le pays. Enfin, les libertés, loin d'avoir reculé sous Bouteflika, comme ne cessent de le dénoncer les opposants et les journaux allergiques au seul nom de Bouteflika, ont au contraire sensiblement progressé. La meilleure preuve en est donnée par l'actualité judiciaire, sous forme du procès qui s'est ouvert dit de l'autoroute Est-Ouest. Le système de défense mis en œuvre par les avocats du principal accusé dans cette affaire aurait été inconcevable si dans ce domaine primordial il y a eu recul, ou même seulement stagnation, et non pas avancée notable. M. H.

Sommet extraordinaire aujourd'hui à Bruxelles

La hargne, fléau plus mortel que les guerres ?

■ La disparition tragique de plus de 1 300 migrants clandestins en une semaine dans la Méditerranée a suscité un vent de colère et de critiques aussi bien des pays africains que ceux de l'autre rive ayant failli dans leur politique migratoire. La question est sur la table du sommet extraordinaire dédié à l'immigration clandestine qui se tient aujourd'hui à Bruxelles.

Par Yasmine Ayadi

Un sommet extraordinaire de l'Union européenne (UE) consacré au drame des migrants en

Béjaïa Mise en service d'un IRM au CHU

L'IRM (appareil d'imagerie par résonance magnétique) de dernière génération, acquis à 17,5 milliards de centimes sur le budget de wilaya au profit du CHU, a été mis en service en présence du wali, du directeur du CHU et plusieurs professeurs de l'établissement hospitalier. Cet appareil a été fourni au CHU de Béjaïa par la société américaine Sarl Général Alectric Healthcare Algérie. Une garantie de 18 mois, un service après-vente d'une période de 10 ans sont cosignés dans le contrat d'acquisition qui prévoit également un délai d'intervention de 24 heures ainsi qu'une maintenance préventive de quatre visites par an, a-t-on précisé. La mise en service de cet appareil a été effectuée par trois manipulateurs et trois assistants en radiologie. Les six premiers tests effectués sur des malades ont été concluants, a-t-on appris. Pour la mise en service de cette radio de haute technologie, une formation a été dispensée au personnel chargé de son fonctionnement au niveau du centre Cima Yaker à Kouba, dans la capitale. La première équipe formée est composée d'un manipulateur et d'un assistant en radiologie. Elle a suivi une formation de plus d'un mois, soit du 1^{er} mars au 14 avril 2015. La deuxième équipe est en cours de formation, alors qu'une troisième sera formée cet été. En outre, une formation de 15 jours au niveau du Centre hospitalier de Heyers (France) sera organisée au profit des trois radiologues chargés de faire fonctionner l'IRM vers la mi-juin. Quant au personnel de maintenance de cet appareil, quatre techniciens seront formés sur place, au CHU de Béjaïa, a-t-on informé. Longtemps attendu, ce nouvel appareil permettra aux patients de passer des examens au lieu d'effectuer des déplacements souvent coûteux chez des privés dans d'autres wilayas et réduire, par conséquent, les délais des rendez-vous des interventions. «Dans un premier temps, 10 examens seront effectués quotidiennement avant que la cadence ne soit doublée», dira le P^r Danone, directeur du Centre hospitalo-universitaire de Béjaïa.

H. Cherfa

Méditerranée est prévu aujourd'hui à Bruxelles pour mettre fin à un drame dans lequel pas moins de 1 750 candidats à l'immigration sont morts depuis le début de l'année en cours. A l'occasion de ce sommet, les dirigeants européens tenteront de conjuguer les efforts afin de faire face aux flux migratoires dus principalement aux conflits, l'instabilité et le sous-développement régnant dans les pays de départ. Annonçant la réunion, le président du Conseil européen, Donald Tusk, a affirmé : «Nous ne pouvons pas continuer comme cela, nous ne pouvons accepter que des centaines de personnes meurent en essayant de traverser la mer pour venir en Europe». Le sommet a été demandé par le Premier ministre italien, Matteo Renzi, après le naufrage d'un bateau, au large des côtes libyennes dimanche, faisant 800 morts. Des statistiques indiquent également qu'il y a eu 1 300 morts durant le seul mois d'avril 2015. «Si nous n'agissons pas maintenant la crise va prendre des proportions dangereuses dans les mois qui viennent», a prévenu, pour sa part, le commissaire européen



PH. R. «crise» et «protéger les migrants» des trafiquants. Ils «déplurent et condamnent» ce trafic et soulignent «la nécessité de poursuivre en justice les responsables».

Les mesures des pays africains se font attendre

L'Organisation internationale des migrations (OIM) fait savoir que plus de 1 750 migrants ont péri en Méditerranée depuis le début de l'année, soit 30 fois plus que durant la même période de 2014.

Un chiffre qui donne froid dans le dos mais qui toutefois n'a pas amené les responsables africains à se prononcer sur les mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie et pour stopper les ravages de l'immigration clandestine. Ainsi, l'on constate plus d'inquiétude et de rencontres d'urgence du côté européen que dans le continent noir, pourtant premier responsable des victimes. En attendant des solutions des deux parties, nombreux sont ceux qui prennent le risque et périssent dans les eaux de la Méditerranée.

Y.A.

Mois du patrimoine à Boumerdès

Visites guidées et produits du terroir au programme

Boumerdès, à l'image des autres wilayas du pays, fête du 18 avril au 18 mai le mois du patrimoine qui coïncide avec les manifestations du 60^e anniversaire du déclenchement de la révolution et «Constantine, capitale culturelle arabe». Boumerdès, comme tiennent à le signaler des observateurs, dispose d'un potentiel culturel énorme avec ses différentes régions, montagneuse de la Kabylie, de la Mitidja et méditerranéenne de Dellys, Zemmouri, Cap Djinet.

C'est ainsi que la direction de la culture de la wilaya a élaboré un riche programme qui touche toutes les communes. Il consiste en des séries de conférences animées par des personnalités culturelles et historiques au niveau de la maison de la culture Rachid-Mimouni du chef-lieu de wilaya, la maison des jeunes Said-Rahmouni de Naciria, la bibliothèque de Thénia, le centre culturel de Chabet El Ameur, le centre culturel M'hamed-

Cheikh de Dellys, le centre islamique de Boumerdès. Outre les structures citées, une caravane et un bibliobus sont chargés de l'animation dans les communes enclavées.

Des visites guidées des sites historiques, notamment ceux qui ont marqué l'histoire de la lutte armée contre le colonialisme, citant djebel Bouzegza, la ferme ayant servi de lieu de torture à Souk El Haad, le puits de Legata, sont organisées par la direction des moudjahidines en collaboration avec celle de l'éducation au profit des enfants, des collégiens et des lycéens.

Des spécialités culinaires, des effets vestimentaires ou de literie du terroir, en voie de disparition, des photos de la Casbah et le phare du port de Dellys, du barrage de Keddara ainsi que des sites archéologiques de Dellys de Zemmouri El Bahri, des pièces de monnaie de l'ère des fatimides, des civilisations qui ont régné dans la région sont pré-

sentés au pavillon des expositions de la maison de la culture Rachid-Mimouni de Boumerdès, théâtre de la manifestation. Parmi les conférences, l'on cite celle ayant pour thème «Le patrimoine culturel et l'identité nationale», animée par le docteur Said Bouziri de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou au centre culturel de Chabet El Ameur, «La protection des sites culturels et de l'identité» présentée par le professeur Titouche Ali de la direction du tourisme.

Cette manifestation sera ponctuée le 18 mai au centre islamique du chef-lieu de wilaya par une conférence ayant pour thème «La ville de Rocher noir, le quartier général du Gouvernement provisoire de la république algérienne (GPRA) au lendemain de l'indépendance», présentée par Djelloul Baghli et le moudjahid Reda Malek.

A.Kichni

Manifestation «Consommons algérien»

Une quarantaine d'exposants attendus

Une quarantaine d'exposants prendront part, lundi prochain à Tizi-Ouzou, à la campagne nationale de sensibilisation «Consommons algérien», initiée par le ministère du Commerce pour promouvoir et encourager le produit national, a annoncé hier le directeur local du commerce. Selon Doguemane Akacha, qui a animé une conférence de presse au siège de la wilaya, les participants à cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 3 mai prochain et dont le coup d'envoi officiel sera donné à Alger le 26 avril en cours, exposeront des produits agricoles, agroalimentaires, industriels et artisanaux fabriqués localement, au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri et du square Mohand-Oulhadj. Ces journées de sen-

sibilisation sera l'occasion de mettre en avant les produits fabriqués des opérateurs économiques des secteurs public et privé, tel que l'électroménager avec la participation notamment de l'Entreprise nationale des industries de l'électroménagers (Eniem) et les meubles avec l'entreprise d'ameublement en bois Leader Meuble Taboukert, a-t-il ajouté. Affirmant que les produits algériens sont «compétitifs et de bonne qualité», M. Doguemane a donné l'exemple d'un producteur de détergents exerçant à Tizi-Ouzou, qui exporte «depuis la semaine passée ses produits vers un pays africain». Les journées de sensibilisation, qui seront marquées par des dégustations et des ventes promotionnelles, seront également l'occasion de

mettre en exergue l'une des nouvelles vocations économiques de Tizi-Ouzou, à savoir la fabrication des fromages, a-t-il ajouté, relevant que la wilaya comptait pas moins de 17 fromageries. Des conférences-débats, des tables rondes, un programme d'animation culturelle seront organisés à cette occasion. Il est également prévu le lancement d'une caravane de sensibilisation qui sillonnera, mardi prochain, la commune de Tizi-Ouzou, des tombolas et des journées portes ouvertes au niveau des inspections territoriales du commerce sises dans les localités d'Azazga, Larbaa n'Ath Irathen, Draa El Mizan, Draa Ben Khedda et Tizi-Ouzou, selon le même responsable.

K. L.

Décret exécutif

Crédit à la consommation, ce qui est à savoir...

■ Le décret exécutif relatif au crédit à la consommation, qui entrera en vigueur dès sa publication au Journal officiel, contient 21 articles portant sur le champ d'application du texte, l'éligibilité des entreprises et des produits, l'offre de crédit, le contrat de crédit, le remboursement anticipé et le cas de défaillance de l'emprunteur.

Par Salem K.

Ce texte a pour objet de définir les conditions et les modalités d'octroi du crédit à la consommation aux particuliers, destiné aux biens et services, dans le cadre de la relance des activités économiques, indique le décret exécutif. Le crédit à la consommation est, ainsi, défini comme toute vente de bien ou service dont le paiement est échelonné, différé ou fractionné. Les particuliers bénéficiaires de cette forme de prêt sont toute personne physique qui, pour l'acquisition d'un bien ou d'un

service, agit dans un but privé en dehors de ses activités commerciales, professionnelles ou artisanales. Par ailleurs, le texte précise, dans son article 4, que les entreprises éligibles au crédit à la consommation sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national, et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers et qui vendent avec factures. Le montant mensuel global de remboursement du crédit, contracté par l'emprunteur, ne peut en aucun cas dépasser 30% des revenus mensuels nets régulièrement perçus, afin d'éviter le surendettement. Le décret définit le surendettement comme une situation d'accumulation de dettes caractérisée par l'impossibilité manifeste pour le consommateur de bonne foi de faire face à l'ensemble de ses dettes non professionnelles exigibles et à échoir, créant un déséquilibre de son budget ne lui permettant plus de faire face à toutes ses échéances de paiement. Les dispositions du décret s'appliquent aux crédits accordés aux particuliers dont la durée est supérieure à trois mois et n'excédant pas les soixante mois. Aucun engagement ne peut être



contracté par l'acheteur auprès du vendeur tant que celui-ci n'a pas obtenu l'accord préalable de crédit. Lorsque cette condition n'est pas remplie, le vendeur ne peut recevoir aucun autre paiement, sous quelque forme que ce soit. Le contrat de vente ou de prestation de services doit préciser si le crédit couvre partiellement ou en totalité le montant du bien ou du service objet de la transaction. Selon le texte, l'emprunteur a la possibilité de rembourser tout ou partie de son crédit par anticipation, avant le terme prévu contractuellement.

Toute clause du contrat de crédit contraire à cette disposition est réputée nulle et de nul effet. En cas de résiliation du contrat du fait du vendeur, celui-ci est tenu de garantir à l'emprunteur le remboursement du prêt dans un délai ne pouvant excéder trente jours, sans préjudice des dommages et intérêts vis-à-vis du prêteur et de l'emprunteur. Pour ce qui concerne les modalités d'application du présent décret, elles sont précisées, en tant que de besoin, par arrêté du ministre chargé de la Protection du consommateur, du ministre des

Finances et du ministre de l'Industrie. A rappeler que l'article 75 de la loi de finances complémentaire 2009, qui avait interdit le crédit à la consommation sauf pour les crédits immobiliers, a été modifié et complété par l'article 88 de la loi de finances 2015 pour permettre aux banques d'octroyer aux ménages des crédits à la consommation destinés à l'acquisition des biens fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale.

S. K./APS

Pétrole

Le Brent recule à moins de 62 dollars

LES PRIX du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, lésés par l'annonce de la fin de la campagne militaire aérienne de la coalition arabe au Yémen et la publication des estimations sur les stocks de brut américains de l'Institut américain du pétrole (API) la veille. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 61,64 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 44 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, perdait 48 cents à 56,13 dollars. La coalition arabe dirigée par l'Arabie Saoudite a en effet annoncé mardi la fin de sa campagne aérienne lancée il y a près d'un mois contre les rebelles chiites au Yémen. La fin de l'opération laisse à penser aux investisseurs que les plus grands dangers que représentait l'avancée des rebelles Houthis au Yémen sont écartés. Même si le Yémen n'est pas un producteur de pétrole particulièrement important, les observateurs craignent jusqu'alors que les troubles puissent avoir des conséquences dans l'ensemble de la région, notamment en Iran, accusé de soutenir la rébellion. Par ailleurs, la publication des statistiques de l'API mardi sur le niveau des stocks de brut aux Etats-Unis a également contribué à l'estimation des cours, selon plusieurs analystes. L'API a en effet estimé que les réserves américaines de brut auraient progressé de 5,5 millions de barils pour la semaine achevée le 17 avril, un chiffre bien supérieur aux estimations des experts. R. E.

Viande rouge

Croissance de 11% de la filière

La valeur de la production réalisée par la filière viande rouge a atteint 2 761 milliards de dinars en 2014, soit une hausse de 11% par rapport à l'année précédente, a indiqué, M^{me} Salima Ichou, responsable à la direction du développement de la filière animale au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, lors d'une rencontre sur les industries de la viande en Algérie, tenue à l'occasion de la 13^e édition du Salon international de l'agroalimentaire Djazagro. Ce résultat a permis au secteur agricole de contribuer à hauteur de 9,8% à la croissance du Produit intérieur brut (PIB) national durant le même exercice, a-t-elle ajouté.

En effet, la filière viande rouge regroupe 192 667 éleveurs, 64 abattoirs équipés et 323 tueries ainsi qu'une centaine d'établissements de transformation, a précisé M^{me} Ichou. Toutefois, l'éloignement des sites d'abattage par rapport aux unités de transformation, les dysfonctionnements enregistrés au niveau

de la chaîne de froid et le retard accusé en matière de modernisation du réseau de boucheries ont pesé sur le développement de cette filière, a reconnu la même responsable. Ainsi, la mise en place prochaine d'un conseil national réunissant les professionnels de la filière viande rouge permettra d'améliorer l'organisation de l'activité et de réduire les intermédiaires dans la chaîne de distribution, ce qui aura un impact direct sur les prix à la consommation, a-t-elle affirmé. De son côté, le président du directoire de la SGP Proda (production animale), Kamel Chadi, a indiqué à des journalistes en marge du séminaire que la production nationale en viande rouge s'élève à 430 000 tonnes par an, alors que les besoins du marché interne sont estimés à 480 000 tonnes dont 10% satisfaits par les importations. La hausse des prix de ces produits est due «aux problèmes liés à l'offre» a-t-il dit, ajoutant que la réalisation prévue de trois complexes de transfor-

mation à Djelfa, El Bayadh et Aïn M'Ilila devrait permettre de renforcer l'offre nationale en la matière. En outre, l'intégration de cette filière en incluant, notamment, les segments de l'élevage, l'abattage et la distribution a été prônée par certains professionnels présents à la rencontre en vue d'industrialiser l'activité et d'améliorer son rendement. Organisée par l'Association française pour le développement des échanges internationaux de produits et techniques agroalimentaires (Adepta), la rencontre technique de ce mardi porte sur les industries de la transformation de la viande. Elle est destinée à proposer aux professionnels algériens de l'activité des équipements et solutions offertes par des opérateurs français en matière d'abattage, préparation, cuisson, ingrédients, stérilisation et conditionnement des viandes, a-t-on affirmé à l'ouverture du séminaire. Malek L.

Promotion de l'investissement à El-Bayadh

Plus de 14 200 emplois créés par des PME

Au moins 14 242 emplois ont été créés par 1 927 petites et moyennes entreprises (PME) activant dans la wilaya d'El-Bayadh, selon la direction locale du développement industriel et de la promotion de l'investissement. Les jeunes promoteurs ont bénéficié de la grande partie des emplois engendrés par ces PME

montées par le biais des différents dispositifs d'aide à l'emploi, à l'instar de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), a précisé le directeur du secteur. Ces PME sont versées dans divers segments d'activités économiques, notamment les ser-

vices (895 PME), dont 488 activant dans le domaine des transports, en plus de 886 autres dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, a indiqué Mustapha Khechiba. La création des PME et des emplois connaît, chaque année, une progression, grâce à la dynamique de l'investissement dans cette wilaya,

induite par les facilitations offertes aux investisseurs, notamment les jeunes porteurs de projets, a souligné le même responsable. Cette dynamique est reflétée par l'entrée en activité, l'an dernier, de 65 PME de plus que celles créées en 2013, générant plus de 300 emplois permanents. F. P.

Zemmouri

Équipement de la halle aux poissons après une attente de quatre ans

■ L'équipement de la halle aux poissons de Zemmouri, à l'est de Boumerdès, a été entamé récemment après plus de quatre ans de l'achèvement de l'infrastructure, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

L'équipement de cette halle aux poissons a été entamé depuis près de deux semaines, en vue de sa mise en exploitation, très attendue par les pêcheurs locaux, «*au plus tard au mois de juin prochain*», a indiqué Kadri Chérif. Selon lui, le retard accusé dans l'équipement de cette structure marine est dû essentiellement à l'*«infructuosité des appels d'offres concernant cette opération, et à l'absence d'un bailleur de fonds national répondant aux critères compris dans le cahier des charges du projet»*.

Ce projet «*pilote*» au niveau national a été réalisé, en conformité avec les normes internationales en vigueur en matière de conservation et de commercialisation des produits de la mer, pour un coût estimé à 100 millions DA, dans le cadre d'un programme centralisé visant la dotation des wilayas du littoral du pays en halles à marée, a ajouté M. Kadri. Cette halle aux poissons, réalisée au sein du port de Zemmouri El Bahri, sera dotée d'une technologie de pointe, notamment en matière de techniques de communication et de vente aux enchères, grâce à un portail en ligne (site web) faisant la promotion de tous les produits de la mer proposés à la vente, avec la possibilité donnée aux mareyeurs de faire leurs transactions sans déplacement aucun, a-t-il ajouté. Cet espace commercial sera, en outre, morcelé en de nombreux



carreaux destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, tandis que des tableaux électroniques afficheront, au fur et à mesure, la mercuriale des différentes espèces de poisson mises en vente. Des unités de conservation et de production de glace y sont, également, prévues. Ce projet vise à «*mieux organiser le marché du poisson, au double plan de l'offre et de la demande, en vue d'atténuer la spéculation entourant actuellement les cours de ce produit*», a-t-on signalé de même source. Parallèlement, il est escompté

une collecte de statistiques relatives aux espèces halieutiques, à la production, à la commercialisation et aux quantités stockées. «*Nous fondons un grand espoir sur la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, de cette structure*», a déclaré à l'APS Lahcen, un vieux pêcheur renvoyé au port de Zemmouri, et membre de l'association locale des pêcheurs, en soulignant le rôle «*crucial*» attendu de cette halle à poissons dans la régulation du commerce des produits halieutiques, de la sardine notamment, principal produit de

la côte de Zemmouri, dont la renommée a dépassé les limites territoriales de la wilaya. D'autres pêcheurs ont expliqué leur «*hâte*» d'exploiter cette structure, par leur crainte de la voir se «*dégrader avec le temps*», ont-ils estimé. La wilaya de Boumerdès dispose d'une façade maritime de 90 km de long, émaillée de 9 plages d'échouage et de 3 ports principaux, abritant une flottille de pêche estimée à 400 unités et employant plus de 4 000 pêcheurs et artisans.

A.O./APS

Alger

Le raccordement au réseau de gaz naturel atteint 72%

Le raccordement des habitations de la wilaya d'Alger au réseau de gaz naturel a atteint un taux de 72% en 2014, soit une hausse de 2,61% par rapport à l'année 2013, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya d'Alger.

Le nombre d'habitations raccordées au réseau de gaz naturel était de 23 326 en 2014, soit un taux de 72% et une augmentation de 2,61% par rapport à l'année précédente, a précisé la même source. Le taux d'alimentation en électricité a atteint, quant à lui et pour la même année, 98% avec un total de 25 626 habitations, soit une augmentation de 3,48% par rapport à 2013.

Le secteur a connu également la réalisation de plusieurs projets de raccordement d'établissements éducatifs au réseau de gaz naturel dont 5 à Ben Aknoun, El Maqaria et Bab Ezzouar outre trois opérations d'installation de transformateurs électriques ou d'augmentation de la tension électrique dans les communes d'El Mouradia, Douéra et Khraissia. A cet effet, une enveloppe financière de 410 millions de DA a été allouée pour finaliser les dispositions nécessaires à l'entame d'études par les services de la société Sonelgaz et choisir enfin, les entreprises qui prendront en charge la réhabilita-

tion et la réparation des équipements internes de gaz et d'électricité au niveau des résidences universitaires. D'autre part, les travaux de raccordement au gaz naturel ont concerné les résidences universitaires Taleb Abderrahmane 2 et 3 à Ben Aknoun alors que les travaux de connexion au réseau d'électricité ont touché 20 résidences universitaires dans les communes de Ben Aknoun, Dely Brahim, Ouled Fayet, Mahelma, Hydra, Bouzaréah, Beni Messous, Draria, Kouba et Bab Ezzouar.

Dans le cadre du renforcement des réseaux électriques à Alger, des investissements ont été retenus au titre de plans d'urgence pour les années 2013, 2014 et 2015 pour la réalisation de centrales électriques de haute tension reliées aux lignes de transport et de distribution d'électricité ainsi que 7 centrales de compression de gaz à travers les différentes communes de la capitale. Dans le cadre de ces plans, 29 centrales électriques dont 6 sont en cours de réalisation ont été programmées. Une seule est opérationnelle depuis 2014. Cinq centrales mobiles ont été installées à titre provisoire pour la transformation de l'électricité de haute tension en attendant la réalisation des transformateurs sus-cités à Douéra, El

Hamid, Eucalyptus, Tixeraine et Staoueli. Les travaux se poursuivaient également pour la réalisation de 15 projets de lignes électriques reliant les centrales électriques de haute tension sur un total de 39 projets prévus. La réalisation de 155 centrales de moyenne et basse tension est également prévue afin d'éviter les coupures et de renforcer l'alimentation en électricité.

Par ailleurs, un montant de 30 milliards de DA a été consacré à l'opération d'enfouissement de 18 câbles électriques d'une longueur de 234 km des réseaux réalisés par la société de transport d'électricité relevant de Sonelgaz. D'autre part, plusieurs autres stations de gaz naturel ont fait l'objet d'extension dans le cadre du renforcement du réseau. Parmi les projets réceptionnés en 2014, figurent les stations mobiles d'El Hamma et de Tessala el Merdja mises en service en juillet dernier outre celles de Rouiba, d'El Achour et de Dely Brahim. Les travaux de réalisation d'une station similaire à Baba Hassen sont en cours. Les plans d'urgence comptent enfin, la réalisation de trois autres stations de gaz naturel pour renforcer la production de cette énergie à Baraki, El Hamma et Les Sablettes.

Farid K.

Oran Lancement prochain du nouveau plan de circulation

LE NOUVEAU plan de circulation du groupement d'Oran sera lancé le 4 mai prochain, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe de la circulation automobile, a-t-on appris du président de la commission de l'aménagement du territoire et du transport de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Lors d'une rencontre, placée sous l'égide du wali d'Oran, les détails du nouveau plan de circulation seront communiqués à l'assistance, qui sera composée des élus des 26 communes et ceux de l'APW de la wilaya d'Oran, ainsi que des responsables de différentes directions, notamment celles du transport, de la sûreté de wilaya et de l'administration locale (DAL), a indiqué Smaïn Bensafi. Les six communes du groupement d'Oran, à savoir Oran, Bir El-Djir, Sidi Chahmi, Es-Sénia, El Kerma et Mers El-Kébir, sont les premières concernées par cette rencontre. Les élus des autres APC pourront saisir cette occasion pour étaler les problèmes de circulation automobile et de stationnement propres à leurs communes et s'inspirer du plan de circulation du groupement d'Oran pour trouver des solutions à leurs préoccupations, a-t-il ajouté. Tout en déplorant le «*retard*» accusé dans l'application du nouveau plan de circulation, M. Bensafi a souligné qu'il ne s'agit pas de discuter du projet, mais de son exécution. «*Le plan de circulation du groupement d'Oran a été approuvé en juin 2014 et devait faire l'objet de délibération des Assemblées élues. Des budgets devaient être dégagés pour son exécution.*

Or, rien n'a été fait jusqu'à présent», a déclaré le même responsable, soulignant que la rencontre du 4 mai prochain devrait marquer le début «*officiel*» de l'exécution de ce plan tant attendu et dont l'étude a démarré il y a sept ans. Lors de cette rencontre, les contraintes seront levées, a-t-il ajouté, tout en notant que ce plan de circulation devra prendre en considération les projets déjà réalisés et ceux qui le seront dans l'avenir (tramway, métro, entre autres). M. Bensafi a indiqué, par ailleurs, que nombre de communes de la wilaya ne sont pas dotées de commissions de transport et que leurs présidents seront sensibilisés sur cette question, soulignant que de telles commissions contribuent aux communes.

R.R.



Droits de l'Homme en Tunisie

L'ONU salue la détermination du peuple à défendre ses acquis

■ Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a salué la détermination du peuple tunisien à défendre fermement ses aspirations en termes des droits de l'homme qui ont déclenché la transition de 2011 dans le pays et ce, en dépit de nombreux défis et obstacles potentiels.

Par Salim O./ APS

«**N**ombreuses ont été les tentatives pour faire dérailler la Tunisie de la voie d'une démocratie stable et durable mais, à chaque fois, ces tentatives ont été déjouées par la simple volonté des gens de divers horizons politiques de se parler entre eux, de trouver des compromis et par l'inclusion de la société civile dans ce processus», a déclaré M. Zeid dans un communiqué rendu public. «L'accent mis sur la participation inclusive, la tolérance, la retenue et le compromis ainsi que la place éminente et cruciale accordée aux droits de l'homme dans la transition tunisienne ont conduit à son succès, y compris par la promulgation d'une bonne Constitution et par la tenue d'élections libres et équitables», a dit M. Zeid. Le Haut-Commissaire a salué la société civile tunisienne pour son rôle dans le lancement du processus de dialogue national, la facilitation des réformes progressistes, notamment dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de la justice transitionnelle et surtout pour tout ce qu'elle fait pour que la transition continue sur la bonne voie.

Le Haut-Commissaire a souligné en outre le soutien continu offert par le bureau des Nations unies aux droits de l'homme en Tunisie pour relever ces défis, appelant à la mise en place rapide notamment d'une institution nationale indépendante des droits de l'homme. «Il est maintenant indispensable de prendre



Zeid Ra'ad Al Hussein, commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

des mesures visant à consolider les avancées de ces quatre dernières années en matière de droits de l'homme et à renforcer les institutions indépendantes qui agissent comme des freins et des contrepoids contre toute régression», a déclaré le Haut-Commissaire. Au cours de sa visite d'une journée à Tunis, M. Zeid a rencontré le président de la République, Béji Caïd Essebsi, le Chef du gouvernement, Habib Essid, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, le ministre auprès du Chef du gouvernement chargé des relations avec les institutions constitutionnelles et la société civile ainsi que le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). Il a également rencontré des

représentants de la société civile et les présidents de l'Instance Vérité et Dignité (IVD), la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (Haïca) et l'Instance nationale de la lutte contre la Corruption (Inluc).

Le Haut-Commissaire Zeid Ra'ad Al Hussein a également déposé une gerbe de fleurs au musée du Bardo, cible d'un attentat le 18 mars dernier qui a coûté la vie à 21 personnes. Selon le représentant de l'ONU, cet attentat était une épreuve majeure pour le peuple tunisien. Au lieu de céder, dit-il, à la tentation «de mettre en péril les avancées si durement acquises dans le domaine des droits de l'homme, le peuple tunisien avait répondu avec maturité et res-

pect, par un engagement renouvelé en faveur de la défense des valeurs des droits de l'homme et de la justice, et par une condamnation ferme de la rhétorique véneuse et révoltante des terroristes».

Le bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme en Tunisie a été établi en juillet 2011 et travaille en étroite collaboration avec les autorités tunisiennes, la société civile et les autres acteurs compétents dans la construction d'un système national efficace de protection des droits de l'homme, y compris par des activités de formation, de conseil, de plaidoyer et de suivi.

Salim O./ APS

Libye / Immigration clandestine

Le gouvernement dénonce «les passeurs de la mort»

Tripoli a dénoncé «les passeurs de la mort» à l'origine des naufrages en Méditerranée, assurant que les migrants étaient partis de territoires sous contrôle des milices en Libye. «Nous condamnons l'acte des passeurs de la mort. Les migrants étaient partis de territoires contrôlés par des milices qui échappent à l'autorité légitime des institutions étatiques», a déclaré à des médias, le ministre libyen des Affaires étrangères, Mohamed Dayri, qui se trouve en Indonésie pour un sommet Asie-Afrique célébrant le 60^e anniversaire du Mouvement des non-alignés.

«Outre l'organisation auto-proclamée "Etat islamique (EI/Daech)", il existe dans l'ouest libyen un régime de marchands de la mort» qui sont à l'origine de l'envoi vers l'Europe de milliers de migrants clandestins sur des bateaux surchargés, a-t-il souligné. Le ministre libyen a également «condamné l'exécution de 28 Ethiopiens de confession chrétienne» par Daech en Libye. «La solu-

tion» pour mettre un terme à ces exactions est de «former un gouvernement d'union nationale, qui est plus que jamais d'une nécessité impérieuse», a-t-il dit.

La justice italienne charge le capitaine du bateau

Le capitaine tunisien du chalutier qui a fait naufrage dimanche en Méditerranée, avec à son bord des centaines de migrants, est directement responsable du drame selon la justice italienne. Ses fausses manœuvres et la surcharge du navire sont en cause. Il est l'un des 28 survivants de la pire tragédie de migrants en Méditerranée. Le capitaine tunisien du chalutier qui a fait naufrage dimanche au large de la Libye, faisant plus de 800 victimes d'après un dernier bilan revu à la hausse, est directement responsable du drame selon la justice italienne. Le Parquet de Catane (Sicile), chargé de l'enquête, a en

effet indiqué mardi matin que le bateau avait chaviré après une collision avec le cargo portugais venu le secourir, mais que ce dernier n'avait en rien «contribué» au naufrage. Par ailleurs, un autre passeur a été arrêté. Celui-ci aurait en fait deux causes principales : «d'une part, les fausses manœuvres décidées par le commandant du chalutier qui dans la tentative d'aborder le cargo, a provoqué la collision avec ce bateau plus grand». «D'autre part, la surcharge en passagers du chalutier qui a été déséquilibré par ces fausses manœuvres et par le déplacement des migrants à bord». Le capitaine de 27 ans, dont un magistrat devra confirmer la mise en détention dans la journée, est accusé d'homicide, de naufrage et d'assistance à l'immigration clandestine. Un membre de son équipage, lui aussi arrêté, doit répondre du même chef d'accusation.

Lamia F./Agence

Sahara occidental La protection et la sécurité du peuple sahraoui incombent à l'ONU

LE PRÉSIDENT sahraoui, Mohamed Abdelaziz, a indiqué que la responsabilité de la protection et la sécurité des civils sahraouis sans défense dans les territoires occupés du Sahara occidental incombent à l'organisation des Nations unies, en attente de la décolonisation du territoire par la voie d'un référendum juste et transparent sous les auspices de l'ONU. Dans une lettre, la deuxième du genre en moins d'une semaine, le président Abdelaziz, également secrétaire général du Front Polisario, a attiré l'attention du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, sur la répression sauvage des forces marocaines dans la ville de Smara occupée après celles d'El Ayoun, de Dakhla et de Boudjedour, malgré la présence d'une délégation du Haut commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, entachant la crédibilité de l'ONU présente sur le terrain à travers sa mission pour le référendum au Sahara occidental (Minurso). «Le 17 mars 2015, les forces de répression marocaines ont attaqué une manifestation dans le quartier de la Victoire dans la ville de Smara occupée, uniquement pour avoir réclamé pacifiquement à permettre aux Sahraouis d'exercer leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance à travers un référendum libre, régulier et impartial, arrêter le pillage marocain des richesses naturelles et la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines», a rappelé M. Abdelaziz. «Les blessures graves parmi les manifestants reflètent la répression aveugle des forces d'occupation marocaines, qui n'ont pas hésité à cibler les zones sensibles du corps comme la tête, comme les cas de l'ancien prisonnier politique et militant des droits humains Hamadi Nassiri et son fils Hafedh Nassiri transférés à un hôpital hors de la ville en raison de leurs blessures», a-t-il ajouté. M. Abdelaziz, selon l'agence de presse sahraouie (SPS), a appelé l'ONU à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire cesser l'oppression marocaine et la torture perpétrée contre les civils sahraouis innocents, réitérant la nécessité d'élargir rapidement le mandat de la Minurso afin de protéger et surveiller les droits de l'homme, à l'instar de toutes les autres missions de l'ONU dans le monde. Ce nouvel appel du président sahraoui intervient à la veille de l'examen au Conseil de sécurité de l'ONU de la question sahraouie ainsi l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU et l'adoption d'une résolution sur ce conflit.

R.A./SPS



Yémen

Raids en dépit de l'annonce de l'arrêt de la campagne aérienne

■ L'aviation de la coalition menée par l'Arabie Saoudite a lancé hier de nouveaux raids contre des rebelles au Yémen en dépit de l'annonce la veille de la fin de la campagne aérienne pour soutenir les forces loyales au président en exil.

Par Ali O.

Les raids ponctuels d'hier étaient destinés à desserrer l'étau sur la Brigade 35 blindée, restée fidèle au président Abd Rabbo Mansour Hadi et dont le camp près de Taëz (sud-ouest) venait d'être investi par des rebelles chiites Houthis, soutenus par l'Iran. Un rassemblement de ces derniers a aussi été visé dans cette même ville, la troisième du Yémen.

En proclamant mardi soir la fin de la campagne aérienne intensive déclenchée le 26 mars, l'Arabie Saoudite a affirmé que la coalition se réservait le droit de bombarder, au cas par cas, des mouvements suspects d'insurgés.

Le porte-parole de la coalition, le général Ahmed al-Assiri, a souligné en outre que le blocus maritime du Yémen serait maintenu.

L'annonce de l'arrêt des frappes aériennes a été saluée aussi bien par Téhéran que par Washington, qui ont appelé séparément à la relance de négociations pour une solution politique.

L'ex-président du Yémen Ali Abdallah Saleh, allié aux Houthis, a lui aussi bien accueilli la décision de Riyad et espéré que «*tout le monde coopérera pour revenir au dialogue et trouver des solutions, loin de paris qui peuvent s'avérer perdants et coûteux.*»

Les Houthis n'ont pas immédiatement réagi mais ont libéré, dans un geste de bonne volonté, trois personnalités capturées le 25 mars dans le Sud. Il s'agit du ministre de

la Défense Mahmoud el-Soubeih et de deux généraux, dont Nasser Mansour Hadi, l'un des frères du président en exil.

En dépit du succès revendiqué par Riyad lors de la campagne visant à restaurer l'autorité de Hadi, la capitale Sana'a reste aux mains des rebelles et de violents affrontements continuent de secouer le sud du pays.

Des combats ont ainsi opposé hier les rebelles aux partisans du président Hadi à Taëz et dans les villes sudistes d'Aden, de Dhaleh et de Houta, selon des résidents.

Simultanément à l'arrêt des raids, la coalition a annoncé le début d'une nouvelle phase, baptisée «*Redonner l'espoir*», en vue de la reprise du processus politique au Yémen, de la fourniture d'une aide humanitaire et de la «*lutte contre le terrorisme*» dans un pays où Al-Qaïda reste très actif. La situation humanitaire a atteint un niveau alarmant. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis en garde mardi contre un effondrement imminent des systèmes de soins, en raison de pénuries de médicaments et de coupures permanentes d'électricité.

L'OMS a fait état d'un bilan de 944 morts et 3 487 blessés - civils et militaires - au Yémen entre le 19 mars et le 17 avril.

Selon le ministère saoudien de la Défense, les frappes aériennes sont parvenues «*avec succès à éliminer les menaces pesant sur la sécurité de l'Arabie Saoudite et des pays voisins.*»

Il a fait état de la «*destruction d'armes lourdes et de missiles*



balistiques qui avaient été saisis par la milice houthi et les forces de l'ex-président) Ali Abdallah Saleh dans des bases et camps de l'armée».

Dans un discours retransmis à la télévision depuis Riyad où il est

réfugié, le président Hadi a promis «*la victoire.*» «*Nous allons bientôt retourner dans notre patrie, à Aden et à Sana'a,*» a-t-il assuré.

L'annonce de la fin de la campagne aérienne est intervenue après des mouvements de l'US

Navy, qui a rapproché un porte-avions du Yémen pour surveiller un convoi de navires iraniens soupçonnés de se diriger vers ce pays. Ce déploiement permet aux États-Unis de «*préserv[er] leurs options,*» selon le Pentagone.

Après avoir salué la fin des bombardements, le Pakistan, qui n'a pas pris part à la coalition arabo-sunnite, a décidé de dépêcher une délégation de haut rang en Arabie Saoudite pour discuter de la situation au Yémen.

Le Premier ministre Nawaz Sharif, le chef de l'armée Raheel Sharif, le ministre de la Défense Khawaja Asif et le numéro deux de la diplomatie pakistanaise Aizaz Ahmed Chaudhry sont attendus jeudi à Riyad.

Depuis le début de la crise au Yémen, le Pakistan tente de ménager son allié saoudien - qui lui fournit une précieuse aide économique et du pétrole au rabais - et son voisin iranien qui soutient la rébellion des Houthis.

Signe que les problèmes sont loin d'être réglés au Yémen, sept membres présumés d'Al-Qaïda ont été tués dans la nuit dans une attaque de drone américain contre leur voiture à Moukalla, capitale de la province du Hadramout (sud-est) contrôlée depuis début avril par le réseau extrémiste, selon des témoins. A. O.

Éthiopie

Des dizaines de milliers de manifestants contre l'État islamique

Fait rare en Éthiopie, des dizaines de milliers de personnes ont participé hier à Addis Abeba à une manifestation organisée par le pouvoir contre le groupe État islamique, responsable de l'exécution de 28 chrétiens éthiopiens en Libye. Le rassemblement visait à canaliser l'émotion et la colère suscitées par le meurtre des ressortissants éthiopiens par le groupe jihadiste. Mais de petits groupes de manifestants en ont profité pour exprimer leur colère envers les autorités, dans un pays où toute contestation est sévèrement réprimée, ce qui a donné lieu à quelques heurts avec la police en fin de rassemblement.

Répondant à l'appel des comités de quartier, efficaces relais locaux du pouvoir, la foule a commencé à se rassembler au petit matin, pour finalement largement déborder de Meskel Square, la place centrale de la capitale éthiopienne, ont constaté des journalistes de l'AFP. Une grande partie des manifestants portaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «*l'EI n'est pas l'islam*» ou «*Notre paix et notre unité ne seront jamais brisées par les extrémistes.*»

L'Éthiopie compte environ deux tiers de chrétiens et un tiers de musulmans.

L'EI a déclaré un califat sur des pans de territoire syrien et irakien sous son contrôle et y multiplie les exactions. Le groupe a aussi pris pied en Libye l'an dernier en profitant du chaos dans ce pays. «*Nous sommes ici pour commémorer les fils innocents d'Éthiopie massacrés*

par le terrorisme et brûlés vifs par la xénophobie», a lancé un orateur depuis la tribune dans une double allusion à l'exécution des chrétiens et à la vague de violences qui sévit actuellement contre les immigrants en Afrique du Sud. «*Assez d'émigration! Changeons notre pays en restant chez nous,*» ont répondu les manifestants.

Fuyant la pauvreté, de nombreux Éthiopiens quittent leur pays, le deuxième d'Afrique par sa population (plus de 90 millions d'habitants) dans l'espoir de trouver un travail à l'étranger.

Beaucoup se rendent en Libye et dans d'autres pays d'Afrique du Nord pour trouver un emploi, mais aussi pour monter à bord d'embarcations de fortune et tenter de gagner les côtes européennes.

Le pays paie un lourd tribut au drame de l'immigration qui se déroule semaine après semaine en Méditerranée et qui, dimanche encore, a sans doute vu 800 personnes périr dans le naufrage d'un chalutier surchargé, au large de la Libye.

Hier, malgré une présence policière massive, des slogans hostiles au gouvernement se sont aussi fait entendre dans la manifestation.

«*Nous sommes fatigués des discours et de la propagande. Nous voulons des actes! Vengeance pour nos frères!*», criait un groupe de jeunes, rapidement entouré par un cordon de police.

«*Nos frères ont été assassinés. Le gouvernement doit faire quelque chose. Leur sang n'est pas le sang d'animaux,*» a affirmé Anteneh Tefera, un jeune manifestant.

«*L'Éthiopie envoie des troupes en Somalie, au Libéria, au Burundi, mais le gouvernement n'est pas capable de protéger ses propres citoyens!*», a pesté Messay, un enseignant. Il faisait référence à la participation de son pays à des opérations de maintien de la paix sur le continent, épinglant aussi, sur une pancarte, l'inaction de l'Union africaine.

En fin de rassemblement, quelques affrontements ont opposé des manifestants et des membres des forces de l'ordre, a constaté un photographe de l'AFP. Quelques policiers ont été légèrement blessés et la police a fait usage de gaz lacrymogènes, selon le photographe.

Conscientes de l'émotion populaire, à seulement un mois d'élections générales, les autorités éthiopiennes ont promis d'aider à rapatrier les migrants éthiopiens qui se trouvent encore en Libye et donné consigne à leurs ressortissants de ne plus chercher à se rendre dans les zones où le groupe État islamique est actif.

«*Nous allons redoubler d'efforts pour combattre le terrorisme,*» a affirmé le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Tewolde Mulugeta, pour répondre, sans cependant annoncer de mesures concrètes, aux critiques des manifestants.

Et pour tenter d'endiguer les départs d'Éthiopiens vers l'Afrique du Nord ou l'Europe, il a assuré que le gouvernement «*essayait de créer des opportunités ici pour les jeunes.*»



Points chauds Alternative

Par Fouzia Mahmoudi

Sarkozy a usé et abusé de la stratégie de la droïtisation sous la férule de son éminence grise du moment Patrick Buisson, aujourd'hui alors que ce dernier a été disgracié, le président de l'UMP tente de se montrer plus mesuré. Néanmoins, certains cadres du parti continuent à penser que l'UMP doit continuer à virer toujours plus à droite plutôt que de lorgner du côté du centre comme le souhaite par exemple Alain Juppé et beaucoup d'autres. Laurent Wauquiez, secrétaire général de l'UMP, semble bien décidé à maintenir ses prises de position à droite toute sur la politique pénale ou l'«*assistanat*». Nommé secrétaire général de l'UMP par Nicolas Sarkozy, le député de Haute-Loire concentre l'attention par ses prises de position tranchées, quitte à bousculer une partie de son camp. L'ancien ministre de Nicolas Sarkozy a débuté sa campagne de droïtisation en 2011 en fustigeant «*les dérives de l'assistanat*», véritable «*cancer de la société française*» à ses yeux. «*tous les coups ne sont pas permis face à la vulnérabilité des gens*», lui avait alors retorqué le «*père*» du RSA, Martin Hirsch. En 2014, l'ex-ministre des Affaires européennes a publié un opus intitulé «*Europe, il faut tout changer*» vantant les mérites du protectionnisme et d'une sortie de Schengen et appelant au retour à une Europe des six. Ces prises de position lui avaient valu une volée de bois vert au sein de l'UMP mais également un cinglant désaveu public de la part de Jacques Barrot, qui avait vivement dénoncé le «*populisme*» de ses propositions. Élément essentiel du retour de Nicolas Sarkozy à la présidence de l'UMP, Laurent Wauquiez persiste et signe. Le mariage pour tous ? Abrogation en cas d'alternance. Le meurtre d'une petite fille dans le Pas-de-Calais ? Le résultat de la politique pénale de Christiane Taubira. Nouvelles dissonances à droite, Valérie Pécresse, notamment, soulignant que ce meurtre n'avait «*rien à voir*» avec la politique de la garde des Sceaux. Dimanche, l'ancien ministre a finalement reconnu que les lois portées par Christiane Taubira n'étaient pas en vigueur au moment où le suspect de ce meurtre avait été libéré. Mais «*ce que révèle ce drame, c'est que la France n'a pas besoin de désarmement pénal mais de réarmement pénal*», a-t-il insisté. Reste à savoir si Nicolas Sarkozy, qui joue sa place à la présidentielle de 2017, décidera de choisir la carte de la droïtisation, une fois encore, ou si échoué par son échec en 2012, il décidera d'attaquer Alain Juppé sur son terrain en prônant lui aussi un rapprochement avec le centre et ses idées, s'éloignant des discours de l'extrême droite qu'il avait lors de sa dernière course à l'Élysée. F. M.



Projection de «Africa 815» à Oran

L'espagnole Pilar Monsell appelle à plus d'échanges culturels

■ Les rendez-vous cinématographiques se multiplient à Oran. Cette ville connue par le festival du film arabe vient d'accueillir le festival du film espagnol. Les dernières productions cinématographiques espagnoles ont été projetées à cette occasion devant un public nombreux. Le long métrage documentaire «Africa 815» de Pilar Monsell qui a remporté plusieurs prix a été projeté mardi en présence du réalisateur qui a démontré un grand intérêt pour les échanges culturels et cinématographiques entre les deux pays.



et humaines», a confié la cinéaste. Les liens culturels et historiques entre l'Algérie et l'Espagne ont été mis en exergue durant les débats ayant suivi les séances de projection, animés et retransmis sur les ondes de la RNE, avec la contribution d'universitaires algériens, à l'instar de Abdelhak El-Kebir, fondateur et directeur de la première antenne de l'Institut «Cervantès» d'Oran.

Par Abla Selles

Les cinéphiles d'Oran sont gâtés. En effet, c'est dans le cadre du festival du cinéma espagnol qu'ils ont pu découvrir les dernières productions cinématographiques de ce pays. La journée de mardi était marquée par la projection du long métrage documentaire

«Africa 815» en présence du cinéaste Pilar Monsell. Cette dernière s'est dit heureuse de projeter son dernier film en Algérie soulignant que le cinéma constitue «un excellent moyen de consolidation des relations culturelles entre l'Algérie et l'Espagne». «Le 7^e Art peut contribuer au rapprochement des peuples des deux rives de la

Méditerranée en général, et entre l'Algérie et l'Espagne en particulier», a indiqué la réalisatrice en marge de la présentation de son film à l'Institut culturel «Cervantès» d'Oran. «Africa 815» constitue le premier long métrage documentaire de Pilar Monsell qui lui a valu, depuis sa sortie en octobre 2014, deux récompenses et plusieurs nominations dans des festivals ciné-

matographiques de différents pays européens. Cette œuvre lui fut inspirée par son père qui lui racontait souvent ses souvenirs du temps de son service militaire au Sahara occidental, en 1964 à l'époque de l'occupation espagnole. «En me transmettant ses mémoires, mon père a fait naître en moi l'envie de mieux connaître l'Afrique, suscitant ma passion pour les thématiques historiques

«Les sept remparts de la citadelle»

Premières prises de vue à Constantine

Les premières prises de vue du film «Les Sept remparts de la citadelle» d'Ahmed Rachedi ont été effectuées, mardi après-midi à la place Si El Houes, en face du Palais Ahmed Bey à Constantine, en présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Adapté du roman éponyme de Mohamed Maarafia, le long métrage verra la participation d'une pléiade d'acteurs dont Hassan Kechache et Youcef Sehiri qui ont campé, respectivement, les rôles de Mustapha Benboulaïd et le colonel Lotfi, a précisé le réalisateur, Ahmed Rachedi.

Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec le soutien du ministère de la Culture, le tournage du film «Les Sept remparts de la citadelle» s'effectuera dans cinq wilayas (Constantine, Alger, M'sila, Mostaganem et Batna) pendant quatorze semaines, a ajouté le metteur en scène. Le film «Les Sept remparts de la citadelle» retrace, à travers le parcours du personnage principal, «la colère de l'Algérien, dépossédé violemment de sa terre, la dure réalité des colonisateurs, spoliateurs et l'obscuration et la volonté à combattre sans recul

pour restituer sa terre», a-t-on noté. Ahmed Rachedi a également indiqué qu'il œuvre à réaliser «une série de films sur la guerre de Libération» qualifiée d'un travail sur la mémoire, visant, a-t-il souligné à «exhumer des pans de l'histoire de l'Algérie et des périodes cruciales». Soutenant que l'Algérie s'est imprégnée d'«une culture de la résistance», reflétée à travers le fil de son histoire, le réalisateur a souligné l'importance de «creuser dans le passé et de recouvrir une mémoire collective millénaire».

L.B.

Célébration du mois du patrimoine à Tlemcen

La poterie de Bider à l'honneur

La poterie, qui fait la réputation de la région de Bider, dans la daïra de Marsa Ben M'hidi à l'extrême nord-ouest de la wilaya de Tlemcen, est exposée au musée national de Tlemcen dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on constaté.

Cette manifestation culturelle, organisée par la direction du

musée jusqu'au 18 mai prochain, met en exergue des produits créés par des femmes de cette région dont des plats, des ustensiles et autres objets de décoration. Un atelier est ouvert pour exposer des performances de femmes artisanes dans cette spécialité présentant des techniques de dessin sur poterie et de décoration.

La région côtière de Bider a bénéficié d'un projet de construction d'un village artisanal financé sur le Fonds national de promotion et de développement de l'artisanat sous l'égide du ministère de tutelle.

Ce village sera doté de 25 ateliers équipés de tous les outils et moyens de production, d'un musée d'exposition de dif-

férents produits de poterie de la région, d'un espace d'exposition et de vente du produit et d'un autre d'art culinaire traditionnel.

F.H.

Ateliers autour de l'Art thérapie

Quant l'art dépasse toutes les limites

L'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) organise, du 25 avril au 10 mai les ateliers «Art thérapie» à la résidence Dar Abdeltif sise à El Hamma et ce, avec l'artiste plasticien algérien Tidjani Benlarbi qui sera chargé de développer le projet d'animation d'ateliers autour du thème «l'art thérapie, outil de développement mental».

Six personnes atteintes de déficience mentale, du centre psychopédagogique, participeront à ces ateliers et seront accompagnées par M^{me} Faïka Medjahed, psychanalyste et psychothérapeute.

Elles seront, en outre, assistées par les artistes Sofiane Dey de Batna ainsi que Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel-Abbès.

L'Art thérapie consiste à montrer l'importance de l'art comme moyen d'accompagnement thérapeutique, notamment pour les personnes souffrant de difficultés mentales. Les travaux réalisés à l'issue de ces ateliers se verront exposés.

«On ne peut atteindre les limites de l'art» selon Ptahotep, ces thérapies le prouvent en attendant d'autres utilisations merveilleuses de l'art.

R.C.

R.C.

Prévu pour le mois de juin à Béjaïa

Le Holi Festival of Colors débarque en Algérie

Une première en Algérie, le Holi Festival of Colors débarque à Béjaïa le 13 juin prochain pour une journée qui s'annonce chargée de couleurs.

Célébré lors de l'Équinoxe de printemps (vers le 21 mars), Holi est un festival d'origine indienne, où il marque le retour du printemps, ainsi que le triomphe du bien sur le mal.

La caractéristique principale et attrayante de la fête est le fait que les participants ont pour mission de...se jeter des poudres colorées, chaque couleur ayant une signification bien spécifique. Le bleu

représente ainsi la vitalité, le vert, l'harmonie, le rouge est la joie et l'amour tandis que l'optimisme se pare d'orange.

Exporté pour la première fois à Berlin en 2012, l'événement le plus coloré de l'année s'invite chez nous, du côté de la plage de Saket, pour une journée qui promet d'être aussi enjouée qu'éclatante.

Les associations et les clubs qui y participent ainsi que les artistes conviés pour animer le festival n'ont pas encore été dévoilés mais tout devrait être prêt durant les prochaines semaines.

Coup-franc direct



Aller jusqu'au bout !

Par Anouar M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, a promis de faire toute la lumière sur les dernières affaires qui ont été révélées et notamment ce fameux match entre le CSC et le NAHD avec cet arbitre assistant, Rezgane, qui est poursuivi pour une affaire de corruption. Le président de la Fédération insiste sur le fait que la lumière sera faite et que désormais celui qui accuse quelqu'un de corruption devra apporter des preuves et montrer qu'il est sérieux en déposant aussi une plainte. Tout cela montre, en avant-plan, que la Fédération souhaite vraiment régler ce problème récurrent de coulisses dans le football national et qui gangrène la discipline depuis quelque temps. Toutefois, certains doutent du fait qu'il y aura vraiment un changement dans les mentalités surtout qu'il y a eu beaucoup d'affaires qui n'ont pas été élucidées par le passé. Où est l'affaire CAB-JSS et avant elle l'affaire OMR-MCO et plein d'autres affaires qui ont vu pourtant des acteurs se lâcher et apporter même des preuves qui n'ont pas été utilisées ? En clair, il faudra vraiment que le président de la FAF montre sa bonne intention en allant jusqu'au bout et ne pas abandonner sous prétexte qu'une partie n'a pas souhaité collaborer. Il faudra mettre fin à ces pratiques une fois pour toutes et montrer l'exemple.

A. M.

MO Béjaïa

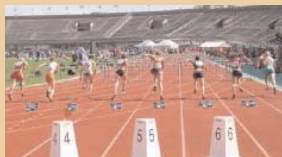
Trois titulaires pourraient rater la finale

Trois habitués titulaires de MO Béjaïa, à savoir le gardien de but Mansouri, le défenseur Messaoudi et l'attaquant Hamzaoui, sont sous la menace d'un quatrième carton jaune qui pourrait les priver de la finale de la Coupe d'Algérie face au RC Arbaâ le 2 mai prochain. Le MOB, délogé de son fauteuil de leader après sa défaite à domicile lors de la précédente journée face à l'USM El Harrach (0-1), rendra visite à la JS Kabylie samedi prochain pour le compte de la 26^e journée.



renouer avec la compétition dès samedi prochain. Il a repris les entraînements collectifs de son équipe en début de semaine. Le club bougiate, qui est à sa deuxième saison en L1, animera la finale de la Coupe d'Algérie pour la première fois de son histoire. Les protégés de l'entraîneur Abdelkader Amrani prendront leurs quartiers à Blida mardi prochain.

Athlétisme/Championnat d'Afrique cadets Huit athlètes algériens au rendez-vous



Une sélection algérienne cadette d'athlétisme, composée de huit athlètes dont cinq filles, prendra part au Championnat d'Afrique prévu du 23 au 26 avril à Port-Louis à Maurice, avec l'ambition de «réaliser éventuellement les minima des mondiaux» de la catégorie en Colombie (15-19 juillet), à indiqué la cellule de communication de la FAA. «La délégation algérienne, sous la conduite du membre fédéral, Abdelhakim Dib, est arrivée mardi à Port-Louis dans de bonnes conditions en dépit de la fatigue à l'issue d'un harassant vol de 13 heures via Paris», a ajouté le communiqué de l'instance fédérale. Sous la supervision technique de Hafidha Maktari, de la Direction technique nationale chargée des jeunes, la sélection aura comme mission de «remporter au moins quatre médailles dont une en or», selon les prévisions de ce département de la FAA. Selon la même source, l'athlète May Massika Mezioud, championne d'Afrique en titre de la perche de sa catégorie, «a de fortes chances de rééditer son exploit de l'année dernière aux Jeux africains de la jeunesse au Botswana, alors que sa compatriote Farah Lina Benhadid tentera sur la même épreuve de monter sur une marche du podium». Les deux autres athlètes en mesure de remporter une médaille sont Wiaam Meriem Chibani dans le concours de la hauteur et Saïd Touche sur le 10 000 mètres marche.

Tottenham Bentaleb ne sera pas libéré

Nabil Bentaleb, le milieu de terrain international algérien de Tottenham Hotspur (Premier League anglaise de football) ne sera pas transféré cet été malgré les nombreuses convoitises, a indiqué mardi le journal local, *London Evening Standard*.

A quelques journées de la fin de la saison 2014-2015, l'entraîneur argentin des «Spurs» Mauricio Pochettino a déjà établi la liste des joueurs qui seront libérés ou transférés cet été et parmi lesquels ne figure pas l'international algérien.

«Comme ce fut le cas avec Luka Modric, puis Gareth Bale ces dernières années, Tottenham devrait transférer son attaquant vedette Harry Kane, actuel meilleur buteur de la Premier League avec 20 réalisations» a encore révélé le média anglais, sans évoquer le nom de l'international algérien parmi



Ph. > DR.

Par Anouar M.

Les gars de Soustara pensent qu'il est légitime de penser encore au titre et pourquoi pas tenter de le décrocher cette saison aussi après l'avoir remporté l'année précédente. L'essentiel est qu'ils se donneront à fond pour tenter d'arracher les trois points qui seront très importants par ce club.

Le président, Haddad a, d'ailleurs, incité ses joueurs à se donner à fond pour remporter cette rencontre très importante pour la suite du parcours de l'équipe qui ne peut plus rester dans cette situation à rater des points très précieux à domicile. Il faut savoir

qu'il y aura quelques forfaits pour ce match face au Doyen et notamment le capitaine Khoualed suspendu alors qu'El Orfi est blessé et il reste incertain pour ce derby. Pour le Mouloudia ce match est aussi capital d'autant plus que le club joue sa survie en Ligue I et qu'il lui faut donc assurer définitivement son maintien et pourquoi pas envisager une place honorable.

Mais le plus important pour les Vert et Rouge est de continuer ce sans faute après quatre succès consécutifs et un total de 22 points décrochés lors de cette phase retour. Connaissant la particularité de ce derby, les joueurs sont décidés à se donner à fond pour

offrir les trois points aux supporteurs qui seront les grands absents de ce match avec le huis clos qui est décrété. Le coach portugais, Arthur Gorge sait que cela ne sera pas une partie de plaisir et appelé ses joueurs à faire partie de concentration et à faire attention aux joueurs que sont surtout Chafai, Benmoussa et Belaili qui sont capables de faire la différence à n'importe quel moment du match.

Les fans des deux formations regrettent le fait que la LFP a décrété le forfait pour ce match qui reste très particulier et qui est considéré comme le big derby de la capitale.

A. M.

Mise à jour (25^e journée)

L'ASO assomme les Hamraoua et se rassure

L'ASO Chlef s'est rassurée à domicile au stade Boumezzrag en venant à bout de la formation du MC Oran, qu'elle a battue sur le score de 3 à 0, mi-temps (2-0) en match retard de la 25^e journée de Ligue 1 Mobilis de football disputé mardi soir à Chlef. Les buts de l'ASO ont été inscrits par Messaoud (10), Natache (38 csc)

et Tedjar (49 s.pen). Ce succès permet aux Chéliéfiens de souffler quelque peu même s'ils ne sont pas encore tirés d'affaire à cent pour cent puisqu'ils restent à l'avant-dernière place du classement en compagnie du MC El Eulma avec 31 points dans son escarcelle. Les gars du Chélif avaient réussi l'essentiel et ne

ratant aucun point à domicile depuis quelque temps, ce qui reste très important étant donné que leur mission s'annonce très ardue. Les Hamraoua quant à eux ratent une belle occasion de se rapprocher encore une fois du podium puisqu'ils occupent la quatrième place avec 36 points.

R. S.

Ligue 2/27^e journée

Chaud explication à Batna

Alors que le leader de la Ligue II, l'USM Blida, devrait jouer à l'aise pour le compte de cette 27^e journée en recevant l'AB Merouana, le choc de la journée devrait se jouer à Batna, entre le CAB et le l'O Médéa. Les deux formations sont décidées à jouer la dernière carte, à savoir la troisième place qui permettrait d'accompagner les deux premiers en Ligue I. Les Auréliens qui sont revenus de loin après le ratage du début de saison comptent continuer sur leur belle lancée et ajouter trois autres points lors de ce match face aux gars de Médéa. Les coéquipiers de Babouche n'ont d'autres choix que de l'emporter s'ils souhaitent

vraiment prendre cette troisième place et savent que leur mission ne sera pas de tout repos. Les poulaîns de Hadjar, eux, se rendront à Batna avec la ferme intention de revenir avec un résultat probant qui leur permet de garder leurs chances intactes pour l'accession en LI. Pour eux, c'est sans doute la dernière carte qu'ils auront à jouer à l'extérieur de leurs bases surtout qu'il s'agit d'un concurrent direct pour la montée et qu'il ne faut pas rater donc. Le CRB Tadjenant lui qui avait été surpris par le CAB lors de la précédente journée sera en danger lors de cette journée en se rendant à Bordj Bou Arréridj. Le RC Relizane qui ne lâche pas aussi

souhaite prendre le dessus sur l'ESM Koléa pour cette journée et ne devrait pas trouver de problèmes pour l'emporter et donc garder sa position dans le classement général.

Raouf F.

Programme

Vendredi 24 avril 2015 à 16h
USMMH-ABS
CAB-OM
ASK-USC
RCR-ESMK
WAT-MCS
CRBAF-JSMB
CABBA-DRBT
USMB-ABM



les éléments potentiellement transférables. Bentaleb, malgré son jeune âge (20 ans), est considéré en effet comme une pièce maîtresse chez les Spurs, qui d'ailleurs ont fait de lui un titulaire à part entière. Ainsi, malgré les nombreuses convoitises, ni le staff technique ni les dirigeants ne semblent vouloir s'en séparer à l'ouverture du prochain marché des transferts.

Ce qui n'est pas le cas pour d'autres joueurs, dont Vlad Chiriches, Paulinho, Moussa Dembélé, Aaron Lennon, Roberto Soldado, Emmanuel Adebayor, Younes Kaboul, Etienne

Capoue et Benjamin Stambouli, dont les Spurs auraient décidé de se délester à l'ouverture du prochain mercato, selon le *London Evening Standard*. En contrepartie, et comme ce fut le cas lors de sa prise de fonction en mai 2014, Pochettino voudrait renforcer son effectif par un attaquant, un défenseur central et un milieu défensif.

En championnat de Premier League, Tottenham reste sur une belle victoire en déplacement chez Newcastle (2-1), grâce à laquelle il s'est hissé à la 6^e place du classement général avec 57 pts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Destruction et menaces contre le personnel de l'hôpital de Dellys

Les auteurs, des repris de justice, en état d'arrestation

DEUX INDIVIDUS auteurs de destruction et agression envers des agents de la sécurité dans un lieu public ont été arrêtés par les services de sécurité de Dellys. Il s'agit de H.R. âgé de 34 ans et D.N. 25 ans, tous deux repris de justice.

Selon le communiqué émanant de la direction de la sûreté de wilaya de Boumerdès, les deux personnes se sont rendues au centre hospitalier de la ville pour des soins. Un droit légitime, mais ces derniers n'ont pas jugé attendre leur tour. Devant le refus du chargé de la sécurité d'obtempérer à leur demande, ces derniers n'ont trouvé mieux que de s'en prendre à lui et briser les verres de protection de la structure avant de menacer le personnel médical (médecin et infirmiers) à l'aide d'armes blanches et prendre la fuite.

Cette situation a provoqué un vacarme dans le centre. Aussitôt informée, une patrouille de la sûreté de daïra s'est rendue sur les lieux. Les signalements fournis par le personnel médical ont permis aux policiers, après des recherches et des investigations, d'identifier les deux agresseurs qui sont originaires de la ville et les arrêter. Au cours de l'interrogatoire, H.R. et D.N. ont reconnu les faits.

Déférés au parquet, les mis en cause ont été mis en détention au centre pénitencier de Bordj-Menaiel sur instruction du procureur de la République, près le tribunal de Dellys. Lesquels répondront devant le tribunal des chefs d'accusation de «*destruction de biens publics et agression d'un agent dans l'exercice de ses fonctions*» dont ils sont poursuivis. A. K.

Tizi Ouzou

Une personne tuée dans un accident de la route

UNE PERSONNE a été tuée, mardi, dans un accident de la route survenu sur la rocade sud de la ville de Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des services de la Protection civile. Selon les indications fournies, à l'origine de cet accident, une collision entre un véhicule léger de marque Peugeot Partner et un camion

semi-remorque peu après 16 heures mardi dernier. Les pompiers sont intervenus pour secourir les victimes, deux femmes âgées de 36 ans évacuées vers le CHU de Tizi Ouzou. Malheureusement l'une des deux blessées a succombé à ses blessures peu de temps après son hospitalisation. H. M.

Caravane «Coupe d'Algérie 2015»

Dame Coupe à Béjaïa



MOBILIS et la Fédération algérienne de football, organiseront la caravane «Coupe d'Algérie 2015», pour une exposition itinérante de Dame Coupe. En effet, Dame Coupe d'Algérie sera l'invitée d'honneur de la capitale des Hammadites, ce dimanche 26 avril 2015 à partir de 09:00 au niveau de la maison de la culture Taous-Amrouche, de la wilaya de Béjaïa. L'exposition du prestigieux trophée national est dédiée en l'honneur du club le plus populaire de la région de Yemma Gouraya, en l'occurrence le M.O.Béjaïa, finaliste pour la première fois de son histoire de cette compétition, et sérieux prétendant pour le sacre final du championnat de la Ligue 1 Mobilis. Cet événement, inédit dans l'organi-

sation de la Coupe d'Algérie, sera ouvert au grand public et aux fans des Crabes. Aussi, des visites seront prévues pour les écoliers des établissements scolaires voisins et les responsables des autorités locales. Mobilis le partenaire officiel de la Coupe d'Algérie, se réjouit cette année de voir deux des clubs qu'il parait animer cette finale, et félicite déjà le MOB et le RCA pour cette belle performance. Mobilis invite vivement les citoyens de Béjaïa et tous les fans du football en général et du MOB en particulier à venir nombreux prendre des photos souvenir et s'offrir des maillots dédiés à cette occasion. Soyez les bienvenus.

Communiqué

IMMIGRATION EN MÉDITERRANÉE L'EUROPE VA RÉAGIR



Loumis

Djalou@hotmail.com

Près de 600 postes pour l'Education ouverts à Tizi Ouzou

Dépôt de dossiers dans six centres à partir de ce jeudi

■ Le nombre de postes affectés pour la wilaya est de 590 répartis comme suit : 162 dans le primaire (trois matières) 259 pour le moyen (10 matières) 169 pour le secondaire (10 matières).

Par Hamid Messir

La direction de l'éducation (DE) de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué, hier, que le début du dépôt des dossiers d'emploi des enseignants dans le cadre du programme national de recrutement de près de 20 000 enseignants est fixé pour ce jeudi au niveau de 6 centres implantés à Tizi Ouzou et Draa Ben Khedda.

Selon le chargé de communication de la DE de Tizi Ouzou, Mohamed Tachaabount le nombre de postes affectés pour la wilaya est de 590 répartis comme suit : 162 dans le primaire (trois matières) 259 pour le moyen (10 matières) 169 pour le secondaire (10 matières).

Les centres de dépôt de dossiers des candidats retenus en la circonstance sont les Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Khodja-Khaled de Boukhalfa (route



nationale n°12) et de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou), le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP) non loin du lycée Fatma-N'Soumeur et le Centre d'orientation scolaire et pédagogique (COSP) (en face du siège de l'académie) et le Centre de loisirs scientifiques au

niveau de l'ancien marché de gros en fruits et légumes de Tizi Ouzou. Les candidats aux postes de l'enseignement secondaire sont appelés à déposer leurs dossiers au niveau des centres ouverts au niveau de la ville de Tizi Ouzou.

H. M.

Embuscade tendue par un détachement de l'ANP

Trois terroristes abattus à Hammam Righa

TROIS TERRORISTES ont été abattus suite à une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a également saisi trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, onze grenades et d'autres objets, près de la commune de Hammam Righa (100 km à l'ouest d'Alger), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans

le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'Aïn Defla (1^{re} Région militaire) a abattu trois terroristes, le 22 avril 2015 à 1h00 du matin, suite à une embuscade tendue près de la commune de Hammam Righa», précise la même source. «L'opération a permis de saisir trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, onze grenades, une

paire de jumelles grand modèle, huit chargeurs garnis, huit téléphones portables et d'autres objets», note le communiqué. «Cette opération de qualité menée par les forces de l'ANP, atteste, une fois encore, de la détermination et de la persévérance de nos forces armées à poursuivre les groupuscules terroristes et les anéantir», conclut la même source. Hani Y.